

EN CAS DE CHUTES DE NEIGE

Règles pour les élèves

1. Il est interdit d'organiser des batailles ciblant des groupes particuliers sur le chemin de l'école ou dans l'enceinte de l'école afin d'éviter toute plainte ultérieure.
2. On joue avec ceux qui sont d'accord de jouer.
3. On évite d'arriver par derrière pour « savonner » quelqu'un qui ne s'y attend pas.
4. On ne vise pas quelqu'un avec une boule de neige sans crier gare.
5. On joue avec la neige et non des morceaux de glace ou des cailloux.
6. Lorsqu'on joue avec des camarades, on en accepte les risques
7. Les préaux sont des zones protégées où on ne lance pas de boules de neige et où on ne « savonne » pas un camarade
8. Les enseignants interviennent si c'est nécessaire en cas de problème survenant sur les temps de classe : récréations, entrées et sorties de classe sur temps de surveillances actives.

Signature :